



## → PME : Dispositif d'urgence de la CCIMP

Face à la crise financière qui contamine désormais l'économie réelle, la CCI Marseille Provence met en place un dispositif d'urgence pour aider les entreprises de la métropole Marseille Provence.

Ce dispositif d'urgence se décline :

- L'extrême urgence : le lancement d'Allo PME
- L'urgence : l'Observatoire Avancé de la CCIMP
- Le soutien post-crise

→ **Allo PME : un numéro spécialisé sur les questions liées à la crise**

Ce numéro permettra la prise en charge qualitative des demandes adressées à la CCI Marseille Provence. Allo PME, 0810 113 113, sera capable d'informer les PME des mesures annoncées en leur faveur pour faire face à la crise. Ce dispositif permettra également d'orienter de façon homogène, structurée et rapide l'ensemble des demandes vers les services publics et privés partenaires.

Ce numéro d'urgence est accessible tous les jours de 8 heures à 18 heures 30.

**Un seul numéro : le 0810 113 113 (Prix d'un appel local depuis un poste fixe) pour répondre à toutes les demandes :**

- **informer les entreprises sur l'état des marchés, la Bourse...**
- **être à l'écoute des difficultés des entreprises pour rechercher avec elles des solutions, s'en faire le porte parole auprès des pouvoirs publics...**
- **aider ceux ou celles qui auront du mal à faire face à leurs échéances, à régler l'Urssaf ou à monter leurs dossiers de chômage technique.**

→ **L'Observatoire avancé pour mesurer et agir**

L'observatoire avancé mis en place permettra une information régulière sur les effets de la crise en local pour établir des préconisations d'actions.

La création de cet observatoire a pour principal objectif de :

- **anticiper les problèmes et les fragilités à venir** par grands secteurs économiques et/ou par territoires ;

*Mise en place d'un réseau d'experts et de capteurs avancés permettant de rendre compte de l'opinion, et de la santé de secteurs spécifiques de l'économie régionale, mais également de la vitalité des territoires de Marseille Provence (Marseille, Aix-en-Provence, Martigues, Salon de Provence, Aubagne).*

- **affiner la perception des entreprises et de leurs problématiques ;**

*Projection d'indicateurs pertinents permettant de mesurer les grandes évolutions économiques sur la base de 3 types d'indicateurs : de cadrage, prospectifs et d'impact.*

- **disposer de capteurs de conjoncture efficaces et réactifs ;**

*Mise en place d'un dispositif d'enquête flash terrain pour dresser un tableau régulier de la santé et du moral des entreprises des Bouches du Rhône sur la base d'un panel.*

- **évaluer l'impact de la crise sur des investissements privés/publics, leviers de croissance pour les entreprises.**

*Mise en place d'un suivi des grands projets d'investissements locaux publics et privés susceptibles de présenter un risque lié à la santé financière des maîtres d'œuvres / d'ouvrages. Analyse des mesures d'état sur les PME en France et en particulier dans les Bouches-du-Rhône. Surveillance des entreprises régionales cotées en bourse.*

- **préconiser des actions, des orientations à destinations des PME locales**

*Proposition de pistes permettant d'élaborer des actions opérationnelles en fonctions de multiples critères.*

#### → **Le soutien aux entreprises**

Un **forum pédagogique réunissant les acteurs financiers et les PME** se tiendra début novembre afin de décrypter la crise actuelle et comprendre les mesures concrètes prises pour sécuriser et pérenniser l'accès au crédit pour les PME. Cette opération B to B sera la première du **dispositif de soutien** de la CCIMP.

Enfin, des **solutions CCIMP** seront proposées de novembre 2008 à juin 2009 aux PME, parmi les prestations existantes pour aider les entreprises à retrouver les clés de la croissance.